

GUIDE POUR LA GARDE DE POULES EN MILIEU URBAIN



Société
protectrice
des animaux
DE L'ESTRIE

Table des matières

1	Les poules, qui sont-elles?	4
2	Ce qui est exigé par la loi et les règlements	5
3	Cinq questions à se poser avant de faire le grand saut.....	6
4	Santé des poules : cinq règles à retenir	8
5	Comblar les besoins des poules en eau et en nourriture.....	11
6	Construire le poulailler et l'enclos	12
7	S'équiper.....	16
8	Manipulation et transport	18
9	Gestion des températures extrêmes.....	19





1 Les poules, qui sont-elles?

- Il existe deux principales catégories de poules : les poules pondeuses et les poules à chair. Les poules pondeuses, qui sont autorisées sur le territoire de la Ville de Sherbrooke et sur lesquelles porte ce guide, sont de bonnes productrices d'œufs. Les poules à chair sont plutôt élevées pour la viande.
- Une poule pondeuse (brune, blanche, noire, grise, etc.) pond, durant ses premières années de vie, près de 250 œufs par année. Pour trois poules, cela équivaut donc à quelque 750 œufs, soit 62 douzaines d'œufs.
- Les poules peuvent vivre jusqu'à dix ans mais la ponte décline à partir de l'âge de 18 mois.
- Un coq (mâle) n'est pas nécessaire pour qu'une poule pond des œufs. Sans coq, les œufs ne sont tout simplement pas fertilisés, et ne donnent donc pas de poussins.
- Les poules sont des animaux sociables, intelligents, sensibles et nerveux.
 - Tout changement dans leurs habitudes est un facteur de stress. Il est donc important de se comporter avec elles de façon calme et sécurisante.
- Une poule produit environ un kilogramme d'excréments par semaine.
- Les poules perdent l'ensemble de leur plumage une fois par année, habituellement à la fin de la période estivale. La perte des plumes précède l'apparition du nouveau plumage. C'est la mue.
 - La ponte peut cesser durant cette période.
 - Les poules qui muent sont vulnérables, et il est important de s'assurer qu'elles ne soient pas la cible de coups de bec de leurs semblables.
- En hiver, les poules peuvent diminuer ou cesser complètement la ponte en raison de la baisse de luminosité.

2 Ce qui est exigé par la loi et les règlements

LE RÈGLEMENT MUNICIPAL DE LA VILLE DE SHERBROOKE

Entré en vigueur le 6 juillet 2018, le règlement de la Ville de Sherbrooke sur la garde des poules pondeuses en milieu urbain précise qu'il est permis de posséder à l'année au minimum deux et au maximum cinq poules pondeuses (le coq est interdit) et un seul poulailler par terrain. Il détaille également les caractéristiques que doivent respecter le poulailler et l'enclos extérieur, endroits où les poules doivent être gardées en tout temps.

Les propriétaires de poulailler doivent s'inscrire au registre de la Ville et se désinscrire advenant le démantèlement du poulailler.

Les principales dispositions du règlement sont présentées dans ce guide selon les thématiques abordées, dans les encadrés bleus.

Pour consulter l'ensemble du règlement municipal de la Ville de Sherbrooke : <https://www.ville.sherbrooke.qc.ca/sous-site/environnement/habitation-et-famille/poules/>

LA LOI SUR LE BIEN-ÊTRE ET LA SÉCURITÉ DE L'ANIMAL DU QUÉBEC

La Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal exige notamment qu'un animal, en toutes circonstances...

- ait accès à de l'eau et à de la nourriture de qualité convenable et en quantité suffisante (la neige et la glace ne sont pas considérées comme de l'eau aux fins de la Loi)
- soit gardé dans un lieu salubre, propre, convenable, suffisamment espacé et éclairé et dont l'aménagement ou l'utilisation n'est pas susceptible d'affecter son bien-être ou sa sécurité
- ait l'occasion de se mouvoir suffisamment
- obtienne la protection nécessaire contre la chaleur ou le froid excessifs, ainsi que contre les intempéries
- soit transporté convenablement dans un véhicule approprié
- reçoive les soins nécessaires lorsqu'il est blessé, malade ou souffrant
- ne soit soumis à aucun abus ou mauvais traitement pouvant affecter sa santé

Pour consulter l'ensemble de la Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal : <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/B-3.1>

LE RÈGLEMENT SUR LES CONDITIONS DE SALUBRITÉ DES LIEUX DE GARDE D'OISEAUX CAPTIFS DU QUÉBEC

Le Règlement sur les conditions de salubrité des lieux de garde d'oiseaux captifs du Québec exige notamment que les oiseaux soient, en toutes circonstances...

- gardés dans un bâtiment ou dans un espace clôturé de manière à ce qu'ils ne puissent en sortir librement

- nourris et abreuvés à l'intérieur d'un bâtiment ou au moyen de mangeoires et d'abreuvoirs protégés de manière à ce qu'aucun palmipède migrateur ne puisse y avoir accès ni les souiller

Pour consulter l'ensemble du Règlement sur les conditions de salubrité des lieux de garde d'oiseaux captifs du Québec : <http://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cr/P-42%2C%20r.%204>

3 Cinq questions à se poser avant de faire le grand saut

La garde de poules pondeuses exige un investissement en temps, en énergie et en argent significatif. Les poules ont besoin d'un environnement stimulant et de soins quotidiens attentifs, et ne prennent jamais de vacances. Une personne fiable doit pouvoir s'en occuper de manière constante, même lorsque vous êtes absent.

1 EST-CE QUE J'AI SUFFISAMMENT DE TEMPS?

- Les soins. Les poules ont besoin d'une présence humaine matin et soir afin d'être nourries, d'avoir de l'eau fraîche, de sortir le matin dans l'enclos et d'être confinées le soir dans le poulailler, à l'abri des prédateurs. Elles doivent également être examinées régulièrement et traitées en cas de parasites ou de problèmes de santé.
- L'entretien. Les excréments doivent être retirés régulièrement et les installations nettoyées en profondeur de façon périodique, en plus d'être maintenues en bon état.

2 EST-CE QUE JE SUIS PRÊT À ASSUMER LES DÉPENSES?

- Garder des poules chez soi implique un investissement initial important ainsi que des frais récurrents, notamment pour la construction du poulailler, l'achat des équipements requis (mangeoire, abreuvoir, perchoir, pondoir, chauffage, etc.), la nourriture, la litière et les soins vétérinaires.

3 COMBIEN DE POULES DEVRAIS-JE ADOPTER?

Il est interdit de garder moins de 2 poules et plus de 5 par poulailler.

Le coq est interdit.

(6.6.136)

- Les poules sont des animaux qui ont besoin de la compagnie de leurs semblables pour se sentir en sécurité, et pour pondre.
- Soyez vigilants au moment d'adopter vos oiseaux. Le sexe des poules peut être difficile à identifier avant l'âge de six mois.



4 OÙ ADOPTER MES POULES?

**Les poules doivent provenir d'un couvoir certifié.
(6.6.137)**

- Les poules qui proviennent d'un couvoir certifié, et qui sont vendues au détail notamment dans les coops et les meuneries, sont vaccinées. La vaccination offre une protection contre les problèmes de santé graves, qui sont un enjeu réel dans certaines régions du Québec.
- Comme le système de vaccination des poules du Québec est conçu pour des opérations de volume, il est difficile et dispendieux de faire vacciner seulement quelques poules. Il est donc important d'adopter des poules déjà vaccinées.

- Les poules pondeuses des poulaillers industriels proviennent aussi, à l'origine, de couvoirs certifiés. Elles sont généralement abattues entre l'âge de 12 et 18 mois alors qu'elles pondent plusieurs œufs par semaine, et qu'elles le feront encore durant plusieurs années. Certaines personnes choisissent d'offrir une nouvelle vie à l'une de ces poules, au terme de sa vie en industrie.

ATTENTION!

Il est fortement déconseillé d'acheter des poussins par la poste. Ces poussins s'avèrent bien souvent être des coqs, sans compter que plusieurs d'entre eux meurent en cours de route en raison des conditions de transport déplorable.

5 COMBIEN DE TEMPS VAIS-JE GARDER MES POULES?

Les poules que vous adopterez seront complètement dépendantes de vous, et vous en serez 100% responsable. Il est important de prévoir dès le départ deux moments-clé qui surviendront rapidement.

1. L'arrivée de l'hiver. Garder les poules en hiver au Québec est possible, mais à certaines conditions. L'arrivée de la saison froide exige donc de procéder aux aménagements requis (voir la section 9, Gestion des températures extrêmes), de mettre les poules en pension dans un lieu qui répond à leurs besoins ou de s'en départir.
2. La fin de la période de ponte. Les poules vivent en moyenne entre huit et dix ans. La ponte débute vers l'âge de six mois, puis décline graduellement à partir de 18 mois pour cesser complètement bien avant la fin de la vie des poules. Certaines personnes se départissent des poules qui ne pondent plus, tandis que d'autres y sont attaché et décident plutôt de les garder toute leur vie.

La garde de poules dans les périmètres d'urbanisation est autorisée à l'année.

(6.6.135)

Le gardien qui souhaite se départir de ses poules doit en disposer de l'une ou l'autre façon suivante :

- a) **Faire don de ses poules à un gardien exerçant la même activité ou à une exploitation agricole disposée à les accueillir;**
- b) **Mandater un vétérinaire pour qu'il procède à leur euthanasie;**
- c) **Mandater un abattoir agréé pour qu'il procède à leur abattage.**

Le gardien d'une poule ne peut procéder ou permettre qu'une autre personne non visée aux paragraphes précédents procède à son abattage sur son terrain ou sur tout autre terrain.

Il est interdit de laisser les poules en liberté sur les rues et places publiques pour s'en départir.

(6.6.148)

4 Santé des poules : cinq règles à retenir

1 LIMITER L'EXPOSITION AUX VISITEURS

- La prudence impose de limiter les contacts entre les poules et les visiteurs, les humains pouvant propager des maladies aviaires.
- Afin de minimiser les risques de contamination, on doit s'assurer que les mains, les vêtements et les chaussures de toute personne qui entre en contact avec les poules sont propres.

2 METTRE LES NOUVEAUX OISEAUX À L'ÉCART

- Les maladies peuvent se transmettre d'une poule à une autre.
- Afin de s'assurer qu'ils sont en santé, on doit idéalement isoler les nouveaux oiseaux durant un mois avant de les introduire au groupe dans le poulailler.
- L'adoption des poules dans un lieu de confiance minimise les risques de contamination.

ATTENTION!

La vigilance est de mise au moment d'introduire des poules dans un groupe existant. La hiérarchie est importante chez les poules, ce qui peut donner lieu à des comportements agressifs.

Comment procéder à l'introduction de nouvelles poules?

- A) Permettez d'abord aux poules de se voir, mais sans se toucher.
- B) Permettez ensuite aux poules d'être ensemble quelques minutes à la fois, puis allongez graduellement ces périodes de contact.

3 ÉVITER LES CONTACTS AVEC LES OISEAUX ET ANIMAUX SAUVAGES

- Les oiseaux et les animaux sauvages peuvent être porteurs de divers virus, parasites et bactéries.
- Il faut éviter tout contact avec vos poules ainsi qu'avec leur source d'eau et de nourriture.

Truc

Pour faciliter les choses, on recommande d'introduire si possible au moins deux nouvelles poules à la fois ainsi que de fournir plusieurs sources d'eau et de nourriture, distractions et cachettes. On peut aussi tenter d'introduire les nouvelles poules durant la nuit, au moment où les autres poules du poulailler sont endormies.



4 IDENTIFIER LES SIGNES DE MALADIE ET LA PRÉSENCE DE PARASITES

Le gardien des poules doit consulter sans délai un vétérinaire lorsqu'il constate des signes de maladies, de blessures ou de parasites.

Tout signe de maladies graves ou contagieuses doit être signalé au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec dans les plus brefs délais.

(6.6.146)

MALADIES

Il est important d'être en mesure de reconnaître les signes de maladie et de poser les actions appropriées s'ils se manifestent. La détection précoce des maladies permet d'en limiter les conséquences.

Voici les principaux signes à surveiller :

- manque d'énergie, de mouvement ou d'appétit
- baisse de la production d'œufs
- diminution de la consommation de moulée et d'eau
- toux, éternuements, respiration haletante avec le bec ouvert
- écoulement nasal ou oculaire
- tremblements, manque de coordination, signes nerveux
- enflure de la tête, des paupières, des caroncules ou des pattes
- diarrhée ou mortalité subite

Lorsqu'une poule présente l'un ou l'autre de ces signes, il est recommandé de l'isoler dans un endroit calme. On contacte ensuite un vétérinaire afin qu'il pose un diagnostic et détermine le traitement approprié.

PARASITES

- Les poules peuvent porter certains parasites comme les poux, les mites et les vers intestinaux.
- Il est recommandé d'examiner les poules régulièrement en portant une attention particulière à la présence de zones déplumées pour déceler les parasites externes, et, le cas échéant, de prodiguer les traitements appropriés.
- Des traitements peuvent également être administrés en prévention, quelques fois par année.



5 ASSURER LA PROPRETÉ DES LIEUX

- Les poules doivent être gardées dans un environnement propre, sécuritaire et confortable.
- Le poulailler et l'enclos doivent être maintenus dans un bon état de propreté. Les excréments doivent être retirés du poulailler régulièrement. Ils peuvent être disposés dans le contenant à compost domestique ou celui de la Ville fourni pour la collecte des matières résiduelles organiques. Dans ce dernier cas, les excréments doivent être préalablement placés dans un sac compostable s'ils ne sont pas mélangés à la litière.
- Aucune eau de surface ne doit être utilisée pour nettoyer le poulailler, l'enclos ou le matériel servant à abreuver les poules. L'eau de nettoyage doit demeurer sur le terrain du gardien.
- L'entreposage de la nourriture doit se faire dans un endroit sec à l'épreuve des rongeurs et autres prédateurs.
- Aucune odeur ne doit être perceptible à l'extérieur des limites du terrain du gardien.

(6.6.144)



Comme les virus, les parasites et les bactéries peuvent vivre dans la litière et la terre, garder le lieu de vie des poules propre est un élément clé en termes de prévention des maladies.

1. ENTRETIEN PÉRIODIQUE

- a. Il est généralement recommandé que le poulailler et l'enclos soient nettoyés au moins une fois par semaine. Néanmoins, un nettoyage journalier, en particulier pour la zone sous le perchoir, est plus rapide et permet de garder les lieux propres en tout temps.
- b. L'abreuvoir devrait être lavé et désinfecté à toutes les semaines.
- c. La litière du poulailler, incluant celle des pondeurs, devrait être changée à tous les mois. Saupoudrer les surfaces de terre diatomée (vendue dans les coops agricoles) avant de mettre la nouvelle litière est une excellente manière de contrôler la prolifération des parasites et autres insectes.

2. ENTRETIEN ANNUEL

L'ensemble des installations devrait être nettoyé en profondeur au moins une fois par année.

- a. Retirer toute la matière organique.
- b. Appliquer une solution composée de 50 millilitres d'agent de blanchiment ménager (hypochlorite de sodium, 5% à 6%) et de quatre litres d'eau sur toutes les surfaces et laisser agir jusqu'au séchage complet.
- c. Nettoyer une seconde fois avec de l'eau chaude additionnée idéalement d'un désinfectant homologué en agriculture, ou sinon d'un désinfectant ménager ordinaire. Les désinfectants homologués en agriculture sont vendus dans les quincailleries agricoles.
- d. S'assurer que le tout soit bien asséché.

Références :

<http://www.eqcma.ca/elevage-de-basse-cour/introduction-sante-volaille>

<http://inspection.gc.ca/animaux/animaux-terrestres/maladies/notions-de-base-sur-la-sante-des-oiseaux/fra/1323643634523/1323644740109>

<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/santeanimale/maladies/Pages/Maladies.aspx>

5 Comblent les besoins des poules en eau et en nourriture

La mangeoire incluant toute nourriture et l'abreuvoir doivent être conservés dans le poulailler de manière à ne pas attirer d'autres animaux. Les poules doivent avoir accès en tout temps à de la nourriture adaptée à leurs besoins. La nourriture non consommée doit être retirée. L'eau doit être potable, fraîche et sous forme liquide en tout temps.

(6.6.144)

- Pour être en santé, les poules pondeuses ont besoin de l'apport d'une nourriture spécialement formulée pour la production d'œufs, à haute teneur en protéines et en calcium, en vente chez des fournisseurs spécialisés. Des versions biologiques sont disponibles.
- La nourriture doit être servie à volonté aux oiseaux, qui mangeront à leur faim.
- Les poules doivent également avoir accès à de l'eau fraîche en tout temps.
- Comme les poules n'ont pas de dents, il est important de leur fournir un complément alimentaire servant à broyer les aliments, tel que les écailles d'huîtres. Les écailles d'huîtres constituent par ailleurs une bonne source de calcium, et contribuent ainsi à la solidité de la coquille des œufs.



6 Construire le poulailler et l'enclos

LOCALISATION

Le règlement municipal de la Ville de Sherbrooke comporte des dispositions précises quant au territoire où la garde des poules pondeuses est autorisée (6.6.134) ainsi qu'à l'implantation du poulailler et de l'enclos sur le terrain (6.6.140).

- Il est aussi recommandé que le poulailler et l'enclos soient localisés dans un lieu bien drainé, pour éviter les sols boueux, et protégé des vents dominants.

NORMES GÉNÉRALES

Le poulailler et l'enclos doivent être reliés et conçus de manière à ce que les poules ne puissent pas en sortir librement.

(6.6.138)

Les matériaux utilisés pour l'aménagement d'un poulailler et de l'enclos doivent assurer un environnement sécuritaire aux poules et permettre un nettoyage efficace des installations.

Pour la construction du poulailler, seuls le bois de cèdre et le bois traité ou recouvert de peinture, de vernis, d'huile ou d'enduit cuit sont autorisés sauf si celui-ci est aménagé à l'intérieur d'une remise. L'enduit utilisé doit être non toxique.

Le poulailler ne peut être aménagé sur une dalle de béton.

(6.6.142)

ATTENTION!

Dans la plupart des cas, les mini-poulaillers préfabriqués et vendus en magasin ne répondent pas aux exigences du règlement de la Ville de Sherbrooke ni aux normes généralement reconnues pour la garde des poules. De plus, ils n'ont ni la résistance ni les caractéristiques nécessaires pour être utilisés durant l'hiver.



LE POULAILLER : LÀ OÙ LES POULES PONDENT ET PASSENT LA NUIT

La superficie du poulailler doit être au minimum de 0,37 m² / poule, et ne doit pas excéder au total 5 m². La hauteur maximale permise est de 2,5 m.

(6.6.141)

Le poulailler doit comporter un toit et permettre une ventilation efficace et assurer, en toute saison, un espace de vie adéquat aux poules compte-tenu de leurs impératifs biologiques et de leur race. Il doit être étanche aux infiltrations d'eau. Si le poulailler est aménagé à l'intérieur d'une remise, celle-ci doit être ventilée et éclairée.

Doit être inclus à l'intérieur du poulailler :

- une porte munie d'un loquet séparant le poulailler de l'enclos extérieur afin de contrôler la circulation des poules et empêcher toute intrusion de prédateurs.

(6.6.143)

DIMENSIONS

- La superficie du poulailler est un élément essentiel pour le bien-être de poules. Le manque d'espace risque d'entraîner des problèmes de comportement et d'agressivité.
- Le poulailler devrait avoir une hauteur suffisante pour permettre aux humains d'y circuler confortablement, afin d'en faire la maintenance et de ramasser les œufs.

MURS ET PLANCHER

En plus des obligations prévues au règlement, il est fortement recommandé que les murs et le plancher :

- soient conçus de façon à ne pas retenir l'humidité
- soient faits de matériaux non-poreux pour en faciliter le nettoyage
- conservent la chaleur par temps froid
- soient aménagés de façon à éviter l'intrusion de prédateurs

PORTE

La porte peut-être à la hauteur du sol ou en hauteur moyennant une rampe stable munie de taquets d'arrêt. Elle devrait être juste assez large pour que la plus grosse poule puisse circuler, sans plus.

TOITURE

Il est recommandé que la toiture soit :

- recouverte d'un matériel imperméable
- inclinée pour favoriser l'écoulement de l'eau et éviter de générer de l'humidité à l'intérieur du poulailler
- conçue de façon à intégrer une couche isolante à l'intérieur de sa structure

HUMIDITÉ

Afin de prévenir l'humidité, il est fortement recommandé de surélever le plancher d'au moins 30 cm du sol. L'air peut ainsi circuler sous le plancher, et les poules bénéficient, de plus, d'un refuge ombragé où se réfugier par temps chaud.

ATTENTION!

L'humidité, en plus d'être nocive pour les poules, endommage le bois et crée un environnement favorable au développement des bactéries et des maladies.

Truc

L'utilisation d'un hygromètre permet de mesurer le taux d'humidité, lequel doit se situer entre 50% et 70%.

VENTILATION

Il est essentiel d'avoir une bonne ventilation à l'intérieur du poulailler et de permettre à l'air frais d'entrer, le tout afin d'évacuer l'humidité, de maintenir la température et d'abaisser le taux d'ammoniac. Cela contribue à prévenir les problèmes de santé respiratoire et permet aux poules de vivre dans un environnement sain.

Voici quelques conditions à respecter :

- La ventilation doit permettre une circulation constante de l'air.
- Les bouches de ventilation devraient être aménagées de chaque côté du poulailler, tout près du toit, et être protégées des intempéries. Les poules ne devraient pas être exposées à des courants d'air, qui sont nocifs pour elles.
- L'ouverture des bouches ne devrait pas excéder 2 cm afin de limiter l'intrusion d'animaux indésirables.

La température idéale est de 15°C.

Truc

L'ouverture de la porte et d'une fenêtre durant le jour contribue à une bonne ventilation, lorsque le temps le permet.

ATTENTION!

- Ne jamais utiliser de couvertures ou de serviettes pour limiter les courants d'air, puisqu'elles retiennent l'humidité.
- De la condensation sur les murs et les vitres est le signe d'une ventilation insuffisante.

L'ENCLOS : LÀ OÙ LES POULES PASSENT GÉNÉRALEMENT LA JOURNÉE

La superficie de l'enclos doit être au minimum de 0,92 m² / poule, et ne doit pas excéder au total 10 m². La hauteur maximale permise pour l'ensemble des installations est de 2,5 m.

(6.6.141)

TOIT

- Un toit est très utile afin de protéger les poules des intempéries, de leur permettre de trouver de l'ombre par temps chaud, de garder le sol sec et d'éviter la contamination par les oiseaux sauvages.
- Idéalement, l'enclos devrait être aménagé afin de permettre aussi aux poules d'avoir accès aux rayons directs du soleil.

SOL

- Le sol de l'enclos devrait être bien drainé.



LA PROTECTION CONTRE LES PRÉDATEURS

Les poules doivent être gardées en tout temps dans le poulailler ou dans l'enclos extérieur.

Elles doivent être gardées à l'intérieur du poulailler entre 21 h et 6 h.

(6.6.138)

L'enclos extérieur, incluant le toit, et les ouvertures permettant la ventilation du poulailler doivent être grillagés avec une clôture ou un grillage métallisé empêchant les poules de s'échapper et les prédateurs de s'y introduire.

(6.6.142)

Truc

S'assurer que le loquet de la porte qui mène à l'enclos soit à l'épreuve des rats-laveurs.

La sécurité des poules peut être menacée par les chiens du voisinage, et elles sont des proies faciles pour les rats-laveurs, mouffettes, renards et coyotes. Afin de les protéger de ces prédateurs, qui sont principalement actifs la nuit, elles doivent être systématiquement confinées dans le poulailler dès la tombée du jour. Quelques autres précautions sont de mise :

- Le grillage de l'enclos devrait être enfoui dans le sol à une profondeur d'au moins 20 cm. Un matériau, comme des tuiles, peut être ajouté pour renforcer la sécurité.
- Le grillage utilisé devrait être d'un calibre minimal de 16 gages. La résistance de la « broche à poule » n'est pas suffisante.
- Une inspection régulière des installations devrait être effectuée afin de pallier rapidement à toute tentative d'invasion.



7 S'équiper

Doivent être inclus à l'intérieur du poulailler les aménagements suivants :

- un pondoir par deux poules;
- un perchoir d'une longueur minimale de 0.3 m par poule;
- un abreuvoir et une mangeoire conçus pour éviter la contamination et les déversements.

Un bain de poussière doit être également aménagé dans l'enclos ou dans le poulailler.

Le sol du poulailler et de l'enclos doivent être recouverts de litière permettant d'absorber les excréments tels que la paille, les copeaux de bois ou le papier déchiqueté. Elle doit être sèche et absorbante, exempte de produits chimiques, de vermine, d'insectes ou de moisissure.

(6.6.143)

LITIÈRE

- La litière absorbe les déjections des poules et facilite le nettoyage. Il est recommandé de choisir un type de litière qui soit facilement remplaçable, pour réduire les odeurs et la présence d'insectes.
- Les litières à base de mousse de tourbe spécialement conçue pour les animaux sont idéales puisqu'elles neutralisent les odeurs et les parasites en plus de faciliter la décomposition des excréments. La litière de copeaux de bois pour animaux -dépoussiérée car la poussière est nocive pour les poules- peut également constituer un choix intéressant.

MANGEOIRE ET ABREUVOIR

- Les mangeoires et abreuvoirs devraient être faits de matériaux non corrosifs et faciles à désinfecter.
- Leur taille devrait être suffisante pour permettre à toutes les poules de les utiliser en même temps, question de réduire la compétition.
- L'abreuvoir devrait contenir suffisamment d'eau pour abreuver l'ensemble des poules, au minimum, durant une journée complète.

PONDOIR

- Le pondoir est le lieu utilisé par les poules au moment de la ponte des œufs.
- Idéalement, chaque pondoir devrait avoir une superficie de 30 cm par 30 cm. Les pondoirs peuvent prendre la forme d'une boîte si on y ajoute des côtés de 35 cm de hauteur et un plafond.
- Les pondoirs trop bas favorisent la ponte au sol ailleurs dans le poulailler, ce que l'on souhaite généralement éviter. Il est donc recommandé de les surélever, tout en s'assurant qu'ils soient facilement accessibles et que l'espace disponible entre le pondoir et le plafond du poulailler permette aux poules d'être confortables lorsqu'elles s'y installent.
- On recommande de déposer quelques centimètres de paille ou d'un autre type de litière dans le pondoir pour le confort des poules, pour ainsi en favoriser l'utilisation.

PERCHOIR

- Les perchoirs devraient être suffisamment solides pour soutenir les oiseaux, et avoir un diamètre de 2 ou 3 cm. On recommande que les côtés soient légèrement arrondis afin d'éviter les douleurs aux pattes des poules.
- La hauteur des perchoirs devrait se situer entre 45 et 60 cm, sans jamais excéder un mètre pour éviter le risque de blessure. On peut installer les perchoirs à la manière d'un escalier afin de permettre aux poules de monter et de descendre en prenant appui sur les différents niveaux.
- Un dispositif qui recueille les déjections des poules sous les perchoirs facilite l'entretien des lieux.

BAIN DE POUSSIÈRE

- Le bain de poussière peut se trouver dans une cavité naturelle ou dans un bac, mais toujours à l'abri de la pluie et de la neige.
- Idéalement, il devrait être composé d'un mélange à parts égales de sable, de cendre et de terre diatomée, vendue dans les coops agricoles, laquelle contribuera grandement au contrôle des parasites. Il peut aussi être fait de copeaux de bois.

Prendre un bain de poussière est un comportement instinctif pour les poules. Cela leur permet de garder leur peau et leurs plumes en santé, de se nettoyer et de se débarrasser des parasites.

ÉCLAIRAGE

- Durant la journée, le poulailler devrait bénéficier d'un éclairage naturel.
- La nuit, les poules ont besoin de noirceur totale. Il est donc important que les équipements du poulailler, incluant la lampe chauffante, ne génèrent pas de luminosité.

AMÉNAGEMENT DE L'ENCLOS

Afin de prévenir les problèmes de comportement, qui sont souvent dus à l'ennui, il est fortement recommandé de fournir différentes formes de divertissement aux poules. Voici quelques exemples :

- grandes branches, souches, rampes ou toute autre plateforme permettant de se percher
- buissons, boîtes et autres objets permettant de se cacher
- gazon fraîchement coupé
- plantations comestibles le long du grillage à l'extérieur de l'enclos



8 Manipulation et transport

MANIPULATION

La manipulation des poules est plus facile lorsqu'elles sont au repos et que la lumière est tamisée. Pour manipuler une poule :

1. Avec des mouvements lents, diriger la poule vers un coin du poulailler. Instinctivement, les mouvements lents sont perçus comme moins menaçants par les poules, qui associent les mouvements rapides à ceux des prédateurs.
2. Placer les mains sur la partie supérieure des ailes de la poule et la tenir fermement, tout en prenant soin de ne pas l'écraser.
3. Soulever la poule et la placer sous son bras de façon à maintenir ses ailes en place. Mettre une main sur sa poitrine pour la sécuriser. Ne jamais manipuler une poule par les ailes, les pattes ou les pieds.



TRANSPORT

Pour éviter les blessures et minimiser l'inconfort durant le transport, la boîte de transport d'une poule devrait être :

- propre et solide, sans aspérités ou reliefs coupants
- adéquatement ventilée
- de dimension suffisante pour permettre à la poule de se tenir debout et de se coucher normalement
- conçue de façon à éviter que la poule ne puisse s'évader ou se coincer



9 Gestion des températures extrêmes

EN PÉRIODE DE CHALEUR

Les poules doivent avoir accès à un espace ombragé en période de chaleur.

(6.6.143)

Les poules sont très sensibles à la chaleur.

- Dès 24°C, elles peuvent commencer à haleter et à se déshydrater
- Attention : à partir de 29°C, elles sont à risque de subir un coup de chaleur

Durant la saison estivale, il est très important d'observer les signes de détresse qui indiquent qu'une poule souffre de la chaleur :

- essoufflement
- respiration saccadée, rapide ou haletante

Trucs

- Les poules doivent avoir accès à de l'eau fraîche en tout temps. Les oiseaux qui ont chaud doivent boire beaucoup d'eau pour éviter de se déshydrater. En période de grande chaleur, on peut ajouter quelques glaçons à l'eau des poules plusieurs fois par jour.
- Installer un ventilateur permet de fournir une brise légère aux poules lorsqu'il y a peu de mouvement d'air.
- Arroser le toit du poulailler est un excellent moyen de diminuer la chaleur ambiante à l'intérieur. Mais attention de ne pas mouiller les poules!

DURANT LA PÉRIODE HIVERNALE

En période de froid, le poulailler doit être isolé et muni d'une source de chaleur. Si une lampe chauffante est utilisée, elle doit être grillagée et non perceptible pour la poule. L'installation de la lampe chauffante doit respecter les normes du fabricant. (6.6.143)

En période de froid, l'abreuvoir doit être chauffé pour permettre aux poules de boire. (6.6.144)

MESURES RECOMMANDÉES DANS LE CONTEXTE DES HIVERS QUÉBÉCOIS

- Prévoir que les murs du poulailler aient entre ¼ et ½ pouces d'épaisseur et soient isolés avec du styromousse, de la laine minérale ou de la mousse de polyuréthane. Bien dissimuler l'isolant dans les murs pour éviter que les poules ne l'ingurgitent.
- Couvrir le sol du poulailler de 10cm à 15cm de litière.
- Assurer une ventilation efficace des lieux de façon à ce que l'humidité et les gaz nocifs, comme l'ammoniac, soient évacués du poulailler, quitte à assumer une légère perte de chaleur. L'humidité couplée au froid augmente grandement les risques d'engelure.

- Aménager les dispositifs nécessaires au branchement électrique des appareils et prévoir une alternative en cas de panne de courant. Une chute rapide de la température du poulailler est à haut risque d'entraîner la mort des poules.
- S'assurer que le perchoir soit assez large pour que les poules puissent couvrir leurs pattes en s'accroupissant.
- Installer le bain de poussière à l'intérieur du poulailler.
- Éviter d'utiliser de la paille ou du foin à l'intérieur du poulailler, que ce soit comme isolant ou comme litière, en raison des moisissures qui s'y forment avec les déjections des poules. Inhaler des spores de moisissure est très nocif pour les poules comme pour les humains.
- S'assurer que les poules aient accès en tout temps à de l'eau sous forme liquide et à de la nourriture. Les poules doivent manger davantage durant l'hiver puisque la nourriture leur permet de produire la chaleur dont elles ont besoin.

ATTENTION!

L'humidité est le plus grand ennemi des poules. Le taux d'humidité à l'intérieur du poulailler doit être maintenu entre 50% et 70%.

OPTION 1 : CONFINER LES POULES À L'INTÉRIEUR DU POULAILLER DURANT TOUT L'HIVER

Si on choisit de garder les poules tout l'hiver dans le poulailler, on doit faire en sorte que la température intérieure ambiante se maintienne idéalement aux alentours de 10°C. Comme les poules ne se seront pas adaptées de façon graduelle à la baisse des températures, elles devront attendre le retour des beaux jours pour sortir à nouveau dans leur enclos.

- La vie des poules uniquement à l'intérieur du poulailler augmente la fréquence des nettoyages requis.
- En raison du manque d'activité, les poules sont à risque de développer des problèmes de comportement. Pour créer un environnement stimulant et limiter cette problématique, il est très important de varier les types d'aménagement et les formes de nourriture, de fournir plusieurs sites d'alimentation et autres formes d'enrichissement de milieu.



OPTION2 : PERMETTRE AUX POULES DE SORTIR DANS L'ENCLOS DURANT L'HIVER

Si on choisit de permettre aux poules d'avoir accès à leur enclos durant la journée, on doit le planifier rigoureusement et faire preuve de grande vigilance durant toute la saison froide. Le froid est un facteur de risque très important pour la santé des poules.

Trois critères essentiels à respecter pour que les poules puissent sortir dans leur enclos durant l'hiver :

1. Les poules doivent appartenir à l'une des races résistantes au froid comme les Jersey Giant, Plymouth Rock, Sussex et Chantecler. Les poules de fantaisie comme les poules soyeuses, hollandaises ou frisées ne peuvent s'adapter et résister aux hivers du Québec et doivent impérativement rester à la chaleur durant toute la saison froide.
2. Les poules doivent s'être adaptées graduellement à la baisse des températures en ayant eu accès à leur enclos de façon régulière durant toute la période de transition vers l'hiver.
3. Pour éviter les chocs thermiques et éviter de nuire au processus d'adaptation des poules à l'hiver, le chauffage du poulailler doit être bien dosé. Règle générale, on vise une température intérieure entre 0°C et 2°C.

Quand utiliser la lampe chauffante?

- À la fin de l'automne et au début de l'hiver, si la température extérieure chute subitement. On doit éviter la trop grande variation de la température du poulailler en peu de temps.
- Durant l'hiver, la lampe chauffante doit être utilisée de façon à maintenir la température visée. Ainsi, c'est la conception du poulailler qui détermine la température extérieure à partir de laquelle la lampe chauffante devra être en fonction.
- Observer de près le comportement des poules, être attentifs aux signes d'inconfort et faire preuve de bon jugement sont ici des incontournables pour assurer leur santé et leur sécurité.

Les matins d'hiver, pour que les poules puissent sortir dans leur enclos, deux conditions doivent être remplies :

1. La température ressentie dans l'enclos ne doit pas être inférieure à -5°C. Le froid excessif peut causer des engelures à la crête, à la caroncule et aux orteils des poules.
2. Les poules ne doivent pas être en période de mue. Toute poule qui mue doit rester à l'intérieur près d'une source de chaleur, pour éviter de développer des engelures.

L'enclos doit être emménagé en fonction du froid :

- Les poules doivent pouvoir s'y protéger du vent. Pour ce faire, l'enclos peut être recouvert, du sol jusqu'au toit, d'un plastique transparent. Le plastique permet à la chaleur de s'accumuler comme dans une serre, et évite que la neige ne s'introduise.
- On doit s'assurer que les poules aient accès en tout temps, et à volonté, à de l'eau sous forme liquide.
- Comme pour le reste de l'année, enrichir l'enclos durant l'hiver est une excellente façon de stimuler les poules. Quelques idées : une niche aménagée avec de la paille, des souches, bûches ou branches pour permettre aux poules de s'installer ailleurs que sur le sol froid, le vieux sapin de Noël qui offre à la fois un perchoir, une cachette et un abri du vent...
- Il est normal que les poules soient craintives lors des premières neiges. On peut les encourager à sortir en s'assurant qu'elles aient accès à un espace sans accumulation de neige.

ATTENTION!

Les risques d'engelures sont présents dès que la température est inférieure à -10°C. Lorsqu'une poule souffre d'engelure, la partie touchée devient dans un premier temps plus pâle, puis noircie. Premiers soins : appliquer une serviette chaude et humide pendant 10 minutes.





Société
protectrice
des animaux
DE L'ESTRIE

Tél. : 819 821-4727 • infos@spaestrie.qc.ca
spaestrie.qc.ca • facebook.com/spaestrie 
145, rue Sauvé, Sherbrooke (Québec) J1L 1L6